



Rassemblement d'Eco-citoyens pour Sensibiliser Protéger et Inciter au Respect de leur Environnement

Lettre ouverte de Respire aux candidats à la députation sur la circonscription La Rochelle 1

Sites Seveso : une autre politique est nécessaire et possible en faveur des riverains

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat(e) à l'élection législative sur la circonscription La Rochelle-Ré. Par cette lettre ouverte, en tant qu'association citoyenne rochelaise, **nous sollicitons votre position sur le dossier risque industriel majeur, dit Seveso**. A la fois national et local, ce dossier est de la compétence et de la responsabilité des députés.

L'association RESPIRE ne s'oppose pas par principe à l'industrie, elle dénonce l'exposition de la population aux pollutions et aux risques technologiques. Depuis l'automne 2009, elle délivre aux habitants l'information qui leur faisait tant défaut sur cette problématique Seveso.

Une large mobilisation s'en est suivie et se poursuit encore. RESPIRE est adhérente de France Nature Environnement et une des associations fondatrices de la Coordination nationale des associations riveraines des sites Seveso.

Nous vous livrons, ici, nos principaux constats et notre analyse de la situation.

→ Une situation injuste

Pour la circonscription La Rochelle-Ré, ce dossier risque industriel majeur est en particulier caractérisé par une réalité : **le sort injuste fait aux populations riveraines des installations classées Seveso haut** (1). A l'ouest de La Rochelle, il existe trois sites Seveso haut : Rhodia, Gratecap et Picoty/SDLP.

Le site Picoty/SDLP (société des dépôts de la Pallice) est des plus sensibles dans les quartiers populaires de Laleu et la Pallice. D'immenses cuves de stockage d'hydrocarbures (2) ont été construites de façon aberrante et dangereuse à proximité des habitations, parfois à moins de 30 mètres.

Ces capacités de stockages se sont rapprochées de la zone habitée.

→ Une occupation spatiale dangereuse et délirante

Les habitants vivent dans l'inquiétude d'un accident : incendie, explosion, comme le reconnaissent les services de l'Etat. Les riverains subissent, entre autres, les émanations d'hydrocarbures en capacité de ruiner leur santé ; constatent des puits pollués et la dévaluation de leur bien.

Près des sites de stockage se trouvent aussi des logements sociaux et des établissements accueillant du public (centre social, gymnase...). Une crèche a même été récemment construite dans ce secteur reconnu comme dangereux.

Cette occupation spatiale du territoire est considérée comme une caricature par les spécialistes de la question Seveso. Les reportages de différents médias (cf. le site internet de Respire) ont contribué à faire connaître cette réalité.

Cette réalité écorne profondément l'image que la ville de la Rochelle et la communauté d'agglomération de La Rochelle tentent de promouvoir en matière d'écologie et développement durable.

→ Intérêts des pétroliers et déficit démocratique

Les sociétés d'hydrocarbures n'ont visé que leur développement et leur intérêt dans le cadre du port de commerce, aujourd'hui Port Atlantique de La Rochelle. L'Etat et la Ville de La Rochelle leur ont, de fait, emboîté le pas.

L'Etat et la Ville n'ont pas été à la hauteur de l'obligation de protection et d'information de la population. Les habitants, sous-informés et non concertés, ont été négligés, méprisés.

Le déficit démocratique est évident, regrettable et dommageable.

Nous déplorons que les collectivités et les services de l'Etat jouent la montre et brandissent la transparence alors que l'information délivrée n'est souvent que partielle. La pratique de l'écoblanchiment largement mise en œuvre par les instances du Port Atlantique et les industriels ne nous trompe pas davantage.

Le traitement des problématique Seveso, pollution et développement industriel mérite des réponses tangibles et adaptées. Il ne doit pas se limiter à une joute inégale entre des « industriels sponsors » et RESPIRE, association citoyenne non partisane dont le seul objectif est la défense du « bien vivre » dans un secteur où réside une population déjà fortement fragilisée par des difficultés économiques et sociales.

→ Les leçons d'AZF n'ont pas été tirées

Alors que les cuves d'hydrocarbures se sont rapprochées des habitations, **notre association n'accepte pas la fuite en avant qui vise à rajouter, toujours sans information ni concertation de la population, quatre nouvelles cuves Picoty dans la continuité de celles existantes.**

Les accords et permis, donnés récemment par la ville et la préfecture pour ces quatre unités de stockage supplémentaires démontrent encore l'actuelle mauvaise gestion du dossier Seveso.

Cette gestion est en contradiction flagrante avec les enseignements qu'il convenait de tirer du drame d'AZF Toulouse de septembre 2001. Ce drame avait pourtant fait l'objet, à l'époque, d'un rapport à l'Assemblée Nationale.

L'actuel développement du Port Atlantique La Rochelle et l'installation de nouveaux sites potentiellement dangereux pour les populations et l'environnement (Holcim, SISP, silos...), nous préoccupent aussi particulièrement.

→ **PPRT : La population, victime, n'a pas à partir, n'a pas à payer**

Compte tenu des risques inhérents à l'exploitation des sites SDLP et Picoty - **risques encourus par les travailleurs des sites concernés et par la population environnante** -, ces deux sociétés font l'objet d'une élaboration par les services de l'Etat d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).

Le PPRT de PICOTY/SDLP a été prescrit le 10 septembre 2008. Il a été prolongé par arrêté préfectoral le 10 mars 2010. Le 9 septembre 2011, le délai d'approbation du PPRT des deux établissements a de nouveau été prolongé jusqu'au 10 mars 2013.

La dernière mouture du PPRT envisagée continue de faire primer l'intérêt des pétroliers sur celui de la population. C'est inacceptable.

L'association Respire s'oppose à ce que les riverains, déjà victimes, payent d'une manière ou d'une autre (expropriation, délaissement, travaux) les conséquences de l'actuelle implantation et du développement des stockages d'hydrocarbures au titre d'intérêts privés.

→ **Un plan, mal engagé dès le début**

L'Etat, par la voix de Madame le Préfet Béatrice Abollivier avance, à propos du PPRT Picoty/SDLP: «Ce plan, mal engagé dès le début, reste complexe et sensible» («Le Monde» du 21 mars 2012).

Pour Respire, le nœud du problème, ce qui a été mal engagé dès le début, c'est l'installation des sites de stockage d'hydrocarbures près des habitations.

L'Etat est en difficulté sur le dossier rochelais. **La seule solution, pour un Etat qui se doit d'être impartial et protecteur de la population victime d'une injustice, est la nécessaire application du principe « pollueur-payeur » et du principe de réduction du risque à la source.**

La forte mobilisation locale et la récente mise en place d'une coordination nationale des associations riveraines des sites Seveso prouvent la légitimité et la pertinence de cette revendication.

Cela passe par la révision de la loi dite Bachelot mise en place à la suite du drame d'AZF Toulouse qui instaure les PPRT mais qui fait la part belle aux industriels au détriment des riverains.

L'association Respire fait des propositions pour sortir « par le haut » de l'actuelle situation.

→ *Le recul des cuves s'impose, il est réalisable*

Nous exigeons que la réduction du risque à la source soit le premier principe pris en compte dans l'élaboration du PPRT SDLP/Picoty.

Les cuves trop proches des habitations, ces cuves illégitimes, doivent faire l'objet d'un plan de retrait. Ce plan positif, qui ne nuit en aucun cas à l'emploi, anticipera la fin de vie de ces installations de stockage. **Dans un premier temps, il convient de les neutraliser, en les vidant.** Cette mesure conservatoire, en application du principe de précaution, est une mesure de bon sens, légitime, réaliste et réalisable.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute précision ou rencontre. L'association RESPIRE publiera votre position sur son site internet. Sans réponse de votre part avant le 6 juin nous considérerons que vous ne souhaitez pas vous exprimer sur ce sujet.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations citoyennes.

Raymond Bozier
Président de Respire



- (1) Il y a aussi des installations dites Seveso bas, comme les silos de céréales. A noter qu'à La Rochelle, il existe aussi un risque d'effet domino entre les installations à céréales et celles dévolues au stockage de carburants.
- (2) Près d'un demi-million de mètres cubes au total sur la zone portuaire, dont une partie à proximité directe des habitations.

Adresse postale de Respire : Émilienne Pannetier 252 Bd Denfert-Rochereau 17000 La Rochelle
Courriel : respire.larochelle3@gmail.com Site internet www.association-respire-la-rochelle.org